

n°124  
JUILLET  
2020

# le magazine

municipal des **Montois**

Saint-Jean-de-Monts

# Conseil Municipal 2020-2026



# Mode in Africa : à la croisée des continents, des arts et des inspirations

**Véritable évènement,  
« Mode in Africa »  
est l'exposition d'art  
contemporain africain  
la plus importante en  
France en 2020, avec  
pas moins de 1 000 m<sup>2</sup>  
d'exposition, 130  
œuvres, plus de 20  
artistes, photographes  
et stylistes. M. Jean-Yves  
AUGEL, commissaire  
d'exposition, nous  
donne un avant-goût :**

## « Mode in africa » made in Saint- de-Monts : c'est quoi ?

L'objectif de cet évènement est de mettre en avant les talents contemporains, la grande vitalité et l'inventivité de la création africaine. Cette grande exposition aborde diverses esthétiques telles que la sculpture, la photographie ou encore le stylisme avec des ensembles et robes signés de grands créateurs.

Dès l'entrée, un ensemble de tissu indigo et de wax accueillent et guident les visiteurs vers les univers des artistes. Grâce aux deux conseillers scientifiques de « Mode in Africa » - la spécialiste internationale des textiles d'Afrique Anne GROSFILLEY et l'historien Claude BOLI - la scénographie permet de comprendre l'importance et la signification des thèmes, symboles et messages véhiculés par les motifs des tissus. En parallèle, un film documentaire sera diffusé en continu.

Les visiteurs rencontreront par la suite les surprenantes créations de Prince TOFFA, styliste, artiste et performeur

bénois. D'ailleurs, le visuel de l'exposition « Mode in Africa » est une superbe photo de lui, vêtu d'une de ses parures. Le cliché a été réalisé par le photographe Eric BOTTERO, grâce auquel vous verrez une sélection de photographies de ces spectaculaires robes conçues à partir de matériaux de récupération. Le message est autant esthétique qu'environnemental : il montre toute la pression écologique exercée par l'occident sur le continent africain.

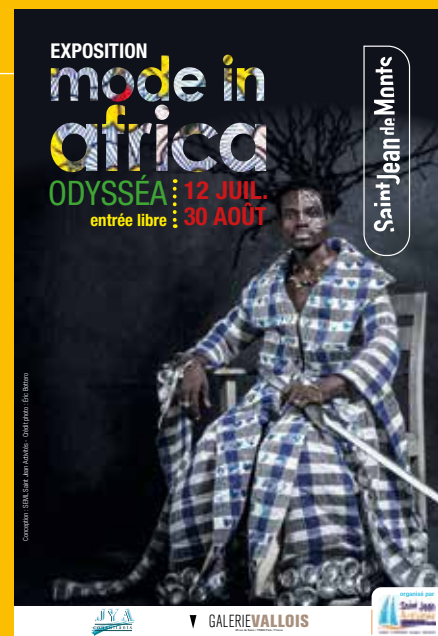
En parallèle aux réalisations de Prince TOFFA, les visiteurs découvriront les véritables créations haute couture de 15 grands stylistes originaires d'Afrique de l'ouest qui seront mises en avant sur des mannequins avec, « en miroir », leur représentation en métal peint de l'artiste sculpteur togolais Didier AHADJI.

## Tout juste après les événements liés à la mort de George Floyd, est-ce une exposition militante ?

Ce projet est né en avril 2019 à l'occasion de la 29<sup>e</sup> édition de Kid's Folies sur le thème de L'Afrique et qui avait attiré près de 11 000 visiteurs. Il n'y a donc aucun rapport avec les événements récents. Ce qui n'exclut pas que de nombreux artistes revendiquent leur identité. En témoignent par exemple les superbes clichés en noir et blanc de la talentueuse photographe Mounia YOUSSEF, avec ses portraits de femmes arborant fièrement le cheveu naturel afro sous toutes ses formes.

Autour du même thème des coiffures africaines, les sculptures Gèlèdè en bois brut taillées dans la masse par Wabi et Kifouli DOSSOU complèteront l'installation des œuvres métalliques de Marius DANSOU et de Rémy SAMUZ.

**Entre notoriété, qualité et  
accessibilité, comment faites-  
vous pour choisir les œuvres  
d'une exposition grand public ?**



Choisir, c'est aussi renoncer. En ce sens, c'est un travail difficile. Commissaire depuis 15 ans en France et à l'étranger, je vais à la rencontre des artistes, des galeries, des musées et des collectionneurs. L'époque des artistes maudits est, je crois, révolue. Les véritables talents ne passent plus inaperçus et en Afrique ils sont nombreux ! Cette exposition a été réalisée en partenariat avec Robert VALLOIS, éminent spécialiste de l'art contemporain, passionné par l'Afrique et notamment par les artistes bénois. C'est aussi une question de logistique. Il faut que les œuvres soient disponibles au bon moment.

Et puis l'art est le fruit d'une histoire. Les inspirations se trouvent parfois dans les traditions. Un espace de l'exposition sera par exemple dédié aux Egun, des incarnations de l'esprit des revenants chez les Yoruba, et à leurs sublimes parures. Le public pourra y admirer les photographies de la célèbre photographe Catherine de CLIPPEL, à côtés des œuvres des regrettés Ives Apollinaire PEDE et Cyprien TOKOUDAGBA.

Je regrette bien sûr que les artistes sélectionnés, vivant et travaillant en Afrique, ne puissent hélas pas venir à la rencontre du public, comme prévu initialement.

Nous attendons les visiteurs avec impatience, ils seront accueillis à ODYSSÉA dans les meilleures conditions et le respect des règles sanitaires.

Du 12 juillet au 30 août  
ODYSSÉA  
Entrée libre

## SOMMAIRE

## 4 EN BREF

## 6 DOSSIER

- Conseil municipal 2020-2026

## 12 EN ACTION

- Déferlante 2020 : les arts de la rue sont là !
- Planète Beach 2020 : sea, sand & fun
- La 4<sup>e</sup> édition du Vendée Gliss Event 2020 sera estivale.
- La Ville soutient les commerçants et les restaurateurs
- La fibre est arrivée !
- Le bus urbain devient gratuit à Saint-Jean-de-Monts

## 17 TRIBUNES

- Espace réservé à l'expression des élus de la majorité
- Espace réservé à l'expression des élus de l'opposition

## 18 À SAVOIR

## 19 RENDEZ-VOUS

## 20 ENVIRONNEMENT

- De l'eau, pour aujourd'hui comme pour demain
- Plage & déconfinement : attention aux nids d'oiseaux



Chères Montoises,  
Chers Montois,

Je veux avant tout remercier les électeurs pour leur vote.

Je m'engage, aux côtés de mes collègues élus, à me mettre au service de notre commune, à respecter l'intérêt général et à être le maire de tous les habitants.

La situation que nous vivons, liée à la crise sanitaire, est complètement inédite. Elle nous a tous fortement impactés. C'est tous ensemble, unis, que nous sortirons de cet épisode. Nous poursuivrons nos efforts pour nous adapter, nous réinventer et continuer de bien-vivre ensemble. Merci à vous pour tous vos gestes de solidarité et de fraternité, pour votre travail qui fut souvent compliqué et pour toute votre énergie.

Je tiens à remercier André Ricolleau avec qui nous avons dû prendre les décisions nécessaires pendant le confinement et le déconfinement. Distribution de masques, maintien des marchés alimentaires, exonération de taxe d'occupation du domaine public pour les commerçants et restaurateurs, soutien aux associations, accueil des enfants du personnel soignant, action sociale, plages dynamiques : autant d'exemples qui illustrent toute l'implication des élus et le professionnalisme des agents communaux. Merci à eux.

En tant que Présidente de la Communauté de Communes Océan-Marais de monts, je souhaite travailler en collaboration étroite avec les élus de La Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, Le Perrier et Soullans pour offrir, ensemble, un territoire attractif, diversifié, aux multiples paysages et attraits, qu'ils soient touristiques, économiques ou culturels. La mer, le marais et la forêt sont notamment nos atouts à préserver pour continuer à attirer tout en respectant l'environnement.

**« Continuons de faire vivre la démocratie, l'écoute et le dialogue dans notre quotidien. Portons haut notre ambition pour Saint-Jean-de-Monts. »**

La saison estivale débute et nous sommes heureux d'accueillir les touristes sur notre territoire. Nous avons aménagé la programmation de cet été pour répondre aux exigences sanitaires. Les feux d'artifice ne pourront pas, par exemple, avoir lieu en raison de la trop forte affluence lors de ces événements ; mais nous avons fait le choix de garder l'exposition prévue « Mode in Africa », ainsi que les spectacles de La Déferlante, le festival de concerts et arts de la rue ou encore de recevoir la soirée « The Voice ». Enrichissons-nous de cette ouverture que nous propose la culture.

Co-construisons nos actions, notre avenir et notre futur commun. Continuons de faire vivre la démocratie, l'écoute et le dialogue dans notre quotidien. Portons haut notre ambition pour Saint-Jean-de-Monts.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison, dans le respect des gestes barrières bien sûr. La santé demeure la priorité et l'affaire de tous.

**Véronique Launay**  
Maire de Saint-Jean-de-Monts







L'actualité des dernières semaines a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19 durant laquelle les services de la Ville se sont pleinement mobilisés. Voici quelques exemples des actions réalisées :



## Distribution de masques à tous les Montois

DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION « UN MASQUE PAR VENDÉEN » 7 500 masques ont été distribués par les agents de la Ville et les élus, les 11 et 12 mai, en raison du déconfinement. Une organisation avait été mise en place par ordre alphabétique et selon le bureau de vote afin de fluidifier au maximum la distribution et éviter les attroupements.

## Un concept innovant de plages dynamiques

APRÈS L'ENVOI D'UN COURRIER LE 4 MAI AU 1<sup>ER</sup> MINISTRE ÉDOUARD PHILIPPE puis la présentation d'un dossier complet auprès de la Préfecture de Vendée, cette dernière a autorisé l'instauration de plages dynamiques, afin de permettre de profiter à nouveau des lieux à partir du 16 mai tout en facilitant la distanciation physique. Un large dispositif avait été mis en place alliant l'UMPS (Unité Mobile de Premiers Secours) et la Ville.



## Marchés alimentaires maintenus

LORS DU CONFINEMENT, LA VILLE A PRIS LA DÉCISION DE CONTINUER LES MARCHÉS ALIMENTAIRES, quitte à insister auprès de la Préfecture pour obtenir les autorisations. Le système mis en place répondait aux exigences sanitaires. Sous la surveillance des élus et de la Police Municipale, les marchés ont pu bien se tenir. Depuis le 6 juin, les marchés non alimentaires sont aussi ouverts. Des mesures d'accompagnement ont été décidées pour soutenir nos commerçants (cf. p. 15).

## Partenariat avec l'Unité Mobile de Premiers Secours 85(UMPS)

DURANT LE CONFINEMENT, UN PARTENARIAT A ÉTÉ SIGNÉ ENTRE L'UNITÉ MOBILE DE PREMIERS SECOURS 85 (UMPS) ET LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS afin de venir en aide aux personnes isolées et fragiles. Pas moins d'une vingtaine de bénévoles étaient présents aux côtés des Montois, que ce soit pour l'organisation de maraudes sociales pour la livraison de courses mais aussi pour des visites suite à la demande de proches. Merci à l'UMPS !



## Scolaires & confinement

DURANT LE CONFINEMENT, LES ÉCOLES ET LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE LA VILLE ont travaillé en étroite collaboration pour accueillir les enfants du personnel soignant. Depuis la rentrée des classes le 11 mai, tout s'est bien passé. Désinfection, protocoles, système de rotation des groupes : les nouvelles habitudes sont intégrées. Et nos plus jeunes sont même plus amusés qu'apeurés devant des adultes masqués, comme en témoigne la Directrice de Frimousse.



## Le centre d'action sociale Passerelle à l'heure du COVID19

AU 1<sup>ER</sup> RANG FACE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES HABITANTS, l'épicerie Sociale Passerelle a connu une augmentation des demandes avec près de 80 personnes aidées, contre 50/60 les années précédentes. Les commandes étaient préparées en amont et les rendez-vous étaient pris de façon individuelle.

## La Police Municipale aux côtés des Montois

INFORMER, FAIRE DE LA PRÉVENTION ET VERBALISER PARFOIS, la Police Municipale a été largement mobilisée durant cette crise sanitaire : du contrôle des attestations en passant par la surveillance des marchés et aux réponses à apporter face aux nombreuses sollicitations téléphoniques. Si on note une recrudescence des conflits de voisinage et des nuisances sonores, on constate fort heureusement que le dialogue résout beaucoup de situations.



## Médiathèque mobilisée

LA MÉDIATHÈQUE A VÉCU TRÈS INTENSÉMENT TOUTES LES ÉTAPES DE LA CRISE SANITAIRE. Elle a proposé de nombreuses ressources numériques durant le confinement. Dès le déconfinement annoncé, il a fallu programmer le retour des documents et leur mise en quarantaine, avant d'organiser un système de drive et la réouverture des locaux. La Médiathèque est maintenant ouverte et vous attend, dans le respect des gestes barrières.

## De la verdure qui s'installe

DURANT LE CONFINEMENT, LE SERVICE DES ESPACES VERTS A DÛ SE CONTENTER DE VEILLER AUX QUESTIONS DE SÉCURITÉ.

L'esthétique de notre commune a été bouleversée, avec par exemple davantage d'herbes folles. Les conséquences seront présentes pendant plusieurs années puisque des plantes indésirables ont produit des graines que l'on retrouvera l'année prochaine, et des tailles ont dû être reportées à 2021. L'occasion aussi de s'apercevoir que la présence de végétation ne rime pas avec saleté.







# Conseil Municipal 2020-2026

**L**e nouveau Conseil Municipal a été élu. 29 conseillers municipaux, dont 8 adjoints, ont pris leurs fonctions. Les commissions ont été créées et les différents représentants au sein des instances locales ont été nommés. Comment l'action municipale sera-t-elle structurée ? Qui représente les Montois dans les organismes partenaires ? Explications.

## DES ÉLECTIONS SUR FOND DE CRISE SANITAIRE

Les élections municipales 2020 se sont déroulées dans un contexte particulier lié au COVID 19. Le 1<sup>er</sup> et unique tour s'est tenu le 15 mars.

L'installation du Conseil Municipal et l'élection de Mme le Maire par les conseillers municipaux sont advenues le 25 mai. En raison de l'épidémie de Covid-19, la séance a eu lieu à huis-clos mais la

Commune a mis en place des moyens inédits pour retransmettre la séance en direct sur le site Internet de la Ville.

Les candidats au poste de Maire étaient Yves Mathias et Véronique Launay. À la majorité, Véronique Launay a été élue Maire de Saint-Jean-de-Monts.



# LE CONSEIL MUNICIPAL



**Véronique Launay,**  
Maire

## Adjointes & délégués issus de la liste « Agir Ensemble »



**Miguel CHARRIER**  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire ;  
Économie, tourisme,  
affaires générales,  
ressources humaines



**Virginie BERTRAND**  
2<sup>e</sup> adjointe au Maire ;  
Sports



**Gérard MILCENDEAU**  
3<sup>e</sup> adjoint au Maire ;  
Finances,  
commande publique



**Nadine PONTREAU**  
4<sup>e</sup> adjointe au Maire ;  
Handicap, insertion,  
accessibilité et sécurité  
des ERP



**Alain ROUSSEAU**  
5<sup>e</sup> adjoint au Maire ;  
Urbanisme, marchés



**Marie BERNABEN**  
6<sup>e</sup> adjointe au Maire  
Enfance, jeunesse,  
éducation



**Bruno LEROY ;**  
7<sup>e</sup> adjoint au Maire ;  
Environnement,  
citoyenneté



**Céline VRIGNAUD**  
8<sup>e</sup> adjointe au Maire  
Vie associative



**Grégory JOLIVET**  
Conseiller municipal  
délégué ; Modernisation  
de l'action publique et  
numérique, Cérémonies  
patriotiques,  
Correspondant défense



**Jacky BÉTHUS ;**  
Conseiller municipal  
délégué ; Bâtiment,  
voirie



**Stéphane BARRAS**  
Conseiller municipal  
délégué ; Plages



**Emmanuel CHARTIER**  
Conseiller municipal  
délégué ; Action sociale

## Conseillers municipaux issus de la liste « Agir Ensemble »



**Laure BURGAUD**



**Diane ROBERT  
DUTOIR**



**Pascal PORTOLEAU**



**Edwige PRUVOT**



**Anne MILCENT**



**Christel LOZET**



**Daniel CAILLAUD**



**Nadia  
PONTOIZEAU**



**Christian  
PALVADEAU**



**Murielle  
LIZÉ-MICHAUD**



Conseillers communautaires  
Océan-Marais de Monts

## Conseillers municipaux issus de la liste « Autrement Saint Jean de Monts »



**Yves MATHIAS**



**Pierre-Jean EVEILLÉ**



**Amélie RIVIÈRE**



**Christian LEPLU**



**Gaëlle CUCINIELLO**



**Vincent HOREAU**



## LES COMMISSIONS : RÔLES, MISSIONS ET MEMBRES

Les commissions apportent une expertise dans leur domaine pour éclairer le Conseil Municipal et l'aider à prendre des décisions qui visent l'intérêt général. Elles échangent les unes avec les autres selon les projets. Mme le Maire est membre de droit.



### COMMISSION DES BÂTIMENTS ET DE LA VOIRIE

Avec 171 km de voirie, 80 bâtiments communaux et 78 ha d'espaces verts sous la responsabilité de la Ville, cette commission a en charge la rénovation,

l'entretien et la sécurité de ces lieux.

En relation avec la commission finances, elle devra bien sûr établir des priorités. Elle dialogue avec la commission environnement lorsqu'il s'agit de végétaliser par exemple nos lieux de vie. Dans son volet citoyenneté, des concertations avec les Montois peuvent être réalisées pour aménager l'espace public, comme ce fut le cas par exemple dans le cadre du projet de rénovation du centre-ville.

L'objectif de ces prochaines années sera d'intensifier l'entretien de notre espace public, qui devra être harmonisé et modernisé.

**Sont nommés :** Jacky BETHUS, Christian PALVADEAU, Miguel CHARRIER, Nadine PONTREAU, Christel LOZET, Diane ROBERT-DUTOUR, Amélie RIVIÈRE.



### COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

Odyssée, Médiathèque, grands événements comme la Déferlante d'été (cf. p. 12) ou l'exposition estivale (cf. p. 2) : autant de moments à créer et à promouvoir, en concertation avec la SEML Saint Jean Activités. La commission aura pour but de proposer une culture éclectique, enrichissante et ouverte à tous.

Côté patrimoine, les membres de la commission devront valoriser notre histoire commune, nos biens matériels comme la collection des œuvres de la Ville, mais aussi immatériels comme nos traditions locales par exemple.

**Sont nommés :** Anne MILCENT, Emmanuel CHARTIER, Bruno LEROY, Edwige PRUVOT, Murielle LIZE MICHAUD, Daniel CAILLAUD, Pierre-Jean EVEILLÉ



### COMMISSION DES FINANCES

Nous devons continuer de maîtriser notre budget. La cour des comptes est formelle : nous sommes meilleurs que ce qu'exigent les ratios de prudence. Malgré les baisses de dotation de l'État, la situation est saine grâce aux efforts réalisés. Ce travail doit être poursuivi et nécessite une attention particulière.

**Sont nommés :** Gérard MILCENDEAU, Miguel CHARRIER, Grégory JOLIVET, Nadine PONTREAU, Christel LOZET, Pascal PORTOLEAU, Yves MATHIAS

### COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE ET ÉDUCATION



Les jeunes Montois ont la chance de bénéficier d'événements, d'animations, d'infrastructures scolaires, sportives et culturelles pleinement utilisées.

La sensibilisation aux Droits des Enfants, la lutte contre la discrimination et l'ensemble des actions réalisées à destination des plus jeunes ont permis, depuis 2009, d'obtenir le titre « Ville Amie des Enfants UNICEF ».

La commission enfance-jeunesse et éducation devra poursuivre ces missions et aura la responsabilité d'impliquer la jeunesse dans le quotidien de notre commune, d'être au plus près des familles et des enfants, à l'écoute de leurs besoins.

**Sont nommés :** Marie BERNABEN, Bruno LEROY, Stéphane BARRAS, Diane ROBERT-DUTOUR, Murielle LIZE MICHAUD, Edwige PRUVOT, Gaëlle CUCINIELLO

### CITOYENNETÉ

**Il est nécessaire de nous concerter et d'échanger. L'écoute et le dialogue doivent être omniprésents pour que nous soyons fédérés dans nos projets. La citoyenneté est transversale et doit être incarnée au quotidien.**

### COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETÉ



Avec 6 000 ha d'espaces naturels dont 3 900 ha classés Natura 2 000, 1 000 ha d'espaces urbanisables et/ou urbanisés et 42 km de pistes cyclables, notre environnement doit

être autant préservé que valorisé. La mer, la dune, le marais et la forêt sont des lieux à protéger et promouvoir.

Agir pour la transition écologique est un impératif. Que ce soit pour le tri des déchets, les journées de nettoyage ou l'utilisation des énergies renouvelables : la commission portera la responsabilité environnementale, en concertation avec les citoyens.

**Sont nommés :** Bruno LEROY, Christian PALVADEAU, Edwige PRUVOT, Nadia PONTOIZEAU, Anne MILCENT, Laure BURGAUD, Amélie RIVIÈRE

### COMMISSION MIXTE DE MARCHÉS



Marché du centre-ville, des Demoiselles, de la plage ou même nocturne : les commerces ambulants et sédentaires méritent toute l'attention d'un groupe de travail dédié qui aura en charge la bonne conduite des lieux et du soutien qui doit être parfois réalisé (cf. p. 15).

**Sont nommés :** Alain ROUSSEAU, Pascal PORTOLEAU, Miguel CHARRIER, Gérard MILCENDEAU, Nadine PONTREAU, Jacky BETHUS, Pierre-Jean EVEILLÉ





## COMMISSION DES PLAGES

Lieu incontournable et spécifique sur lequel il faut autant travailler à son entretien qu'à sa sécurité et à ses événements sportifs, festifs et culturels : la plage aura toute une équipe dédiée à son service.

**Sont nommés :** Stéphane BARRAS, Gérard MILCENDEAU, Miguel CHARRIER, Nadia PONTOIZEAU, Bruno LEROY, Anne MILCENT, Gaëlle CUCINIELLO



## COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les très nombreuses associations participent au dynamisme quotidien de notre commune. Cette commission devra travailler avec les associations, que ce soit lorsque la Ville les soutient avec la mise à disposition du matériel, des infrastructures et de la logistique ou bien lorsqu'elle attribue des subventions.

La commission aura pour rôle de continuer à rendre la vie des associations toujours plus facile.

**Sont nommés :** Céline VRIGNAUD, Virginie BERTRAND, Marie BERNABEN, Bruno LEROY, Diane ROBERT-DUTOUR, Christel LOZET, Vincent HOREAU



## COMMISSION MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE ET NUMÉRIQUE

Le numérique devient omniprésent dans notre quotidien. De nouvelles attentes voient le jour. Cependant, il ne faut laisser personne sur le bord de la route. La commission aura ainsi autant pour rôle de lutter contre la fracture numérique que de proposer de nouveaux services.

**Sont nommés :** Grégory JOLIVET, Gérard MILCENDEAU, Miguel CHARRIER, Laure BURGAUD, Emmanuel CHARTIER, Christel LOZET, Christian LEPLU



## COMMISSION DE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

Selon le Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal doit instituer une commission chargée d'émettre un avis sur les propositions reçues pour l'attribution des concessions d'aménagement.

**Sont nommés :**

**Titulaires :** Alain ROUSSEAU, Miguel CHARRIER, Virginie BERTRAND, Jacky BETHUS, Gaëlle CUCINIELLO

**Suppléants :** Nadine PONTREAU, Pascal PORTOLEAU, Daniel CAILLAUD, Gérard MILCENDEAU, Pierre-Jean EVEILLÉ

## COMMISSION DES SPORTS

Saint-Jean-de-Monts rayonne par le sport, et notamment avec :



• **Ses équipements :** 42 km de pistes cyclables, 1 complexe sportif, 2 stands de tir à l'arc, 1 stade de foot, 1 stade d'athlétisme scolaire, 3 terrains enherbés pour le foot, 1 terrain de beach soccer, 2 boulodromes (pétanque et boule en bois), 4 terrains couverts pour le tennis, 1 terrain multisport (handball, basket-ball, etc.) en accès libre, 2 terrains multisports pour les scolaires, 3 stands de tir de 10 m, 25 m et 50 m, 1 terrain de padel.

• **Ses grands événements :** Triathlon international, Vendée Gliss Event, Caval'Océane, Foot'Océane, Coupe régionale de la Ligue de Voile, Championnat de vélo cross régional, Championnat européen de tir à l'arc handisport, Tournoi de basket pour Petits Champions, Open de Tennis féminin CNGT, Championnat régional de Twirling, Stages de Judo avec Teddy Riner.

La commission des sports aura pour rôle de faire en sorte que le sport soit un moyen de s'épanouir en tant que citoyen. Elle devra réfléchir à la rénovation de certains équipements et à la création de nouveaux. Les projets ne manquent pas et l'un des premiers sera sans doute de promouvoir les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques de 2024, dans le cadre de notre labellisation Terre de Jeux.

**Sont nommés :** Virginie BERTRAND, Céline VRIGNAUD, Stéphane BARRAS, Christel LOZET, Laure BURGAUD, Nadia PONTOIZEAU, Christian LEPLU

## COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

Cette commission est compétente pour analyser les dossiers de candidature et dresser la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, dans le cadre des procédures de délégation de service public.

Sont nommés :

**Titulaires :** Gérard MILCENDEAU, Diane ROBERT-DUTOUR, Christel LOZET, Nadine PONTREAU, Pierre-Jean EVEILLÉ

**Suppléants :** Marie BERNABEN, Stéphane BARRAS, Alain ROUSSEAU, Jacky BETHUS, Vincent HOREAU



## COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Cette commission est compétente pour les marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens.

**Sont nommés :**

**Titulaires :** Gérard MILCENDEAU, Jacky BETHUS, Nadine PONTREAU, Christel LOZET, Amélie RIVIÈRE

**Suppléants :** Daniel CAILLAUD, Alain ROUSSEAU, Pascal PORTOLEAU, Grégory JOLIVET, Yves MATHIAS





## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS est un organisme extérieur au Conseil Municipal. C'est un établissement public administratif communal administré par un conseil d'administration composé à parts égales des membres élus et de membres nommés parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Le Maire procède à ces nominations et préside le CA.

Le CCAS se charge par exemple du partenariat avec la mutuelle solidaire, de l'EHPAD de la Forêt, des événements en faveur des aînés et d'actions favorisant le lien social en collaboration avec des partenaires institutionnels comme la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le Département dans le cadre de la conférence des financeurs et d'autres prestataires.

Il aura notamment pour mission de mener à bien le projet visant à créer, dans la concertation, un dispositif afin d'attirer les médecins généralistes et les professionnels de santé (par exemple maison de santé, cabinet médical, etc.).

**Sont nommés :** Emmanuel CHARTIER, Murielle LIZE MICHAUD, Nadine PONTREAU, Bruno LEROY, Diane ROBERT-DUTOUR, Miguel CHARRIER, Pierre-Jean EVEILLÉ

## LES REPRÉSENTANTS

Pour mener ses actions, la Ville travaille avec de nombreux partenaires et institutions dans lesquels la Municipalité est représentée par des élus :

### REPRÉSENTANTS AU SEIN DU SYDEV

Le SyDEV, syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée, est un syndicat mixte composé de l'ensemble des communes et établissements publics à fiscalité propre de Vendée. Il est le garant du service public de la distribution des énergies vendéennes que ce soit pour l'eau, l'électricité ou le gaz.

Ainsi, la Commune a désigné

- un délégué titulaire : **Véronique Launay**
- un délégué suppléant : **Bruno Leroy**

Ils sont appelé(s) à siéger aux Comités Territoriaux de l'Énergie (CTE) qui regroupent les représentants des communes au SyDEV.

### REPRÉSENTANT AU SEIN DU COLLÈGE DES COMMUNES - SYNDICAT MIXTE E-COLLECTIVITÉS

Le syndicat mixte e-Collectivités Vendée est une structure dédiée au développement des outils et des usages numériques.

Ses objectifs sont :

- d'accompagner les collectivités dans l'utilisation du numérique ;
- de mettre à leur disposition des solutions techniques adaptées ;
- de mutualiser les coûts de développement et de maintenance ;
- de garantir la sécurité, la fiabilité et la pérennité des solutions mises en œuvre ;
- d'éviter toute fracture numérique.

La Ville y sera représentée par **Grégory Jolivet**.

### REPRÉSENTANTS AU SEIN DES EHPAD

Selon la réglementation en vigueur, des représentants de la Commune ont été désignés par le Conseil Municipal pour :

- Le Conseil d'administration de l'EHPAD Ernest Guérin : **Véronique LAUNAY** et **Miguel CHARRIER**,
- Le Conseil de vie sociale EHPAD Ernest Guérin : **Alain ROUSSEAU**,
- Le Conseil de vie sociale EHPAD La Forêt : **Nadine PONTREAU**.

### REPRÉSENTANTS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

D'après le Code de l'Éducation, des élus locaux sont présents dans les Conseils d'École. Sont ainsi présents le Maire ou son représentant, ainsi qu'un élu désigné par le Conseil Municipal. Pour les établissements concernés sont nommés :

- Conseil d'école de l'École primaire publique de la Plage : **Marie BERNABEN**
- Conseil d'école de l'École maternelle publique de la Plage : **Marie BERNABEN**
- Conseil d'école de l'École publique d'Orouet : **Marie BERNABEN**
- Conseil d'administration du Collège du Pays de Monts : **Véronique LAUNAY** et **Marie BERNABEN**

À l'école primaire Saint-Jean, dans le cadre de la participation à la vie de l'établissement : **Véronique LAUNAY** et **Marie BERNABEN**





## REPRÉSENTANTS À LA SEML SAINT JEAN ACTIVITÉS

La SEML Saint Jean Activités, société d'économie mixte, a débuté son activité en juillet 1993. Elle a pour mission de contribuer au développement, à l'attractivité et au rayonnement de Saint-Jean-de-Monts. Odyssée, Base nautique, grands événements comme Foot Océane, Caval Océane, gestion de l'aire de camping-cars : la SEML Saint Jean Activités est là !

Conformément aux dispositions des statuts et en tant qu'actionnaire, la Commune a désigné, au sein du Conseil Municipal, les représentants suivants : **Véronique LAUNAY, Miguel CHARRIER, Pascal PORTOLEAU, Céline VRIGNAUD, Virginie BERTRAND, Bruno LEROY, Daniel CAILLAUD et Grégory JOLIVET.**

## REPRÉSENTANTS AU SEIN D'ORYON

Oryon est une société d'économie mixte. Elle dispose d'un large panel de compétences : aménageur, constructeur, bailleur social, acteur du développement économique.

Conformément aux dispositions des statuts et en tant qu'actionnaire, la Commune a désigné, au sein du Conseil Municipal, deux représentants : **Véronique LAUNAY et Miguel CHARRIER.**

## REPRÉSENTANTS AU SEIN D'AUTRES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

Conformément aux statuts des sociétés et associations en question, des représentants de la Commune ont été désignés par le Conseil Municipal pour siéger dans les assemblées.

Société de courses de chevaux : **Véronique LAUNAY**

Association ESNOV : **Miguel CHARRIER**

Association Repas Domicile Service (RDS) : **Véronique LAUNAY et Emmanuel CHARTIER**

Association ADMR : **Emmanuel CHARTIER**

Association de Maintien à Domicile (AMAD) : **Emmanuel CHARTIER**

G.I.P La Déferlante : **Véronique LAUNAY et Anne MILCENT**

SPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée : **Véronique LAUNAY et Miguel CHARRIER**

## CORRESPONDANT DÉFENSE DÉSIGNÉ PAR LA COMMUNE

Créée par la circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux actions de proximité.

Chaque commune de France est appelée à désigner un correspondant défense parmi les membres du Conseil Municipal. Les correspondants défense remplissent, par exemple, des missions de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense.

Le Conseil Municipal a désigné **Grégory JOLIVET**, conseiller municipal délégué aux cérémonies patriotiques, en tant que correspondant défense.

## CRÉATION DU CONSEIL LOCAL DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD)

Présidé par Mme le Maire, le Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance CLSPD est le cadre de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes. Sa composition sera arrêtée par le Maire.



### La Communauté de Communes

Depuis la loi NOTRe de 2015, les compétences des communes ont été modifiées et certaines ont été transférées à la Communauté de Communes, notamment le tourisme, le développement économique, l'assainissement collectif ainsi que la mise en place d'une politique environnementale territoriale.

Suite aux élections, la présidence de la communauté de Communes Océan-Marais de Monts est assurée par le Maire de Saint-Jean-de-Monts, Mme Véronique Launay.

Saint-Jean-de-Monts, Le Perrier, Soullans, Notre-Dame-de-Monts et La Barre-de-Monts travailleront main dans la main pour le développement de notre territoire.

Spectacles  
gratuits

# La Déferlante 2020

## les arts de la rue sont là !

Comme tous les ans, les arts de la rue déferlent sur Saint-Jean-de-Monts. Au programme cette année :



Jeudi 13 août à 21h30

### CONCERT DU GROUPE EIFFEL



En 2019, Eiffel sort un nouvel album. Le 6<sup>e</sup> en dix-huit ans d'activité. Dix-huit ans ! L'album de la majorité ?

Ce serait un paradoxe pour un groupe qui s'est toujours situé dans la marge. Car si ce nouveau disque, comme ses prédécesseurs, est marqué par l'envie d'en découdre, il est aussi peuplé de visions récurrentes et de personnages étranges, dans un univers qui n'est pas sans rappeler Georges Orwell ou Philip K. Dick (auquel la première incarnation d'Eiffel, Oobik And The Pucks, faisait déjà référence). En 2019, Eiffel fait du rock comme certains font de la science-fiction : pour prendre plaisir à se faire peur.

Place de l'église - Sur réservation  
02 72 78 80 80

Mardi 21 juillet, à 21h30

### SPECTACLE GLAUCOS PAR LA C<sup>IE</sup> BAKHUS

Danse, mime et création musicale originale en live de la part de cinq danseurs et amateurs de Parkour qui nous offrent d'incroyables performances proches des disciplines du cirque. Avec beaucoup d'humour, les interprètes transforment peu à peu les lieux en un monde de marins hors du temps. Les poteaux électriques deviennent des mâts de voiliers, l'asphalte un pont de bateau qui doit rester toujours propre, le banc public un bar où ces hommes oublient leur solitude !



Place de l'Église

Mardi 28 juillet, à 21h30

### SPECTACLE SOL BEMOL PAR LA C<sup>IE</sup> DIRQUE ET FIEN



La Compagnie Dirque&fien, c'est un duo de longue date, une jolie complicité dans la rue comme dans la

vie, pour nous donner à vivre des spectacles de cirque poétiques, titillant avec douceur notre âme d'enfant. Un couple qui se cherche, se perd, se retrouve, espère jouer de concert la partition d'une vie à deux. Leur binôme se balade de lieu en lieu, de rencontres en connaissances, d'instantanés surprises en défis, reconnaissables par tous. Sol bémol est indéniablement onirique et drôle. Un spectacle créé avec cœur et passion par Dirk Van Boxelaere – Fien Van Herwegen.

Square Albert Pommier

Mardi 4 août, à 21h30

### SPECTACLE LE MAGNIFIQUE BON À RIEN PAR LA CIE CHICKEN STREET



Avis aux « ciné-spaghettophiles » avertis ! Le « Sergiorama » ouvrira bientôt ses portes pour une avant-première exceptionnelle !

Équipé de seulement 10 planches, 20 caisses en bois et 30 ballons de baudruche, Serge Badot, ancien reconstituteur de palettes et désormais directeur du seul Cinémarama itinérant de la région, recréera seul, à mains nues, sans trucages et sans assistance, les scènes cultes, les seconds rôles et les personnages principaux du film de Sergio Leone : *Le bon, la brute et le truand*. Venez redécouvrir ce chef d'œuvre du Western Spaghetti !

Square Albert Pommier

Mardi 11 août, à 21h30

### SPECTACLE BACCARA PAR LA CIE LA CERISE DANS LE GÂTEAU (La Déferlante).

Comédie grinçante. Histoire d'une hypocrisie familiale. Deux sœurs décident d'organiser une battue pour retrouver Baccara, le chat de leur mère défunte. Mais la réunion de préparation se transforme en un règlement de compte acerbe entre les deux sœurs. Disputes, provocations, ripostes piquantes, héritage raté : le public est témoin de leur déchéance et découvre peu à peu le mystère qui entoure Baccara !



Tout public à partir de 10 ans. Durée: 55 minutes. Square Albert Pommier

Jeudi 20 août à 21h30

### CONCERT DU GROUPE ZENZILE

À l'origine de Zenzile était le dub, cette version instrumentale du reggae, invention de sorciers jamaïcains du son, truffée d'écho, de delay et de reverb. À l'heure où les sound systems fleurissent partout et où de jeunes pousses triturent à tout va le dub digital, il était temps pour les pionniers angevins de revenir aux fondamentaux. Plus unis que jamais, ils reprennent donc la main avec un magnifique 11<sup>e</sup> album en compagnie de Jay Ree, sans doute le meilleur chanteur avec lequel Zenzile a collaboré. Il suffit d'écouter comment il se fond sur les nouvelles compositions du groupe.



Place de l'église - Sur réservation  
02 72 78 80 80





# Planète Beach 2020

## sea, sand & fun

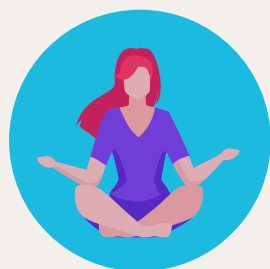
Planète Beach : un programme d'animations ouvertes à tous. Des expériences à vivre et à partager.

### UN PROGRAMME ENFANTS / FAMILLES (8€/SÉANCE)

- **Mardi : retrouvez les Instants Baby, des activités réservées aux 3/5 ans.** Baby roller, baby athlé, baby poneys, baby cirque, etc. Chaque semaine : une activité ludique ou sportive encadrée par des professionnels.
- **Mercredi : les Kid's Activités, le rendez-vous incontournable des 6/12 ans.** Chaque séance, une nouvelle initiation. Au programme : poney, cirque, ptimist, roller, tir à l'arc, etc.
- **Jeudi : les RDV Familles, des moments inoubliables pour les 6/12 ans et leurs proches (8€ par famille ou par personne en fonction des activités).** Une occasion rêvée de vivre des expériences tous ensemble avec par exemple : canoë, course d'orientation, tir à l'arc, jeux de piste, etc.
- **Vendredi : les Break Ados, le programme des 12/16 ans :** des initiations sportives très attrayantes. Chaque semaine une nouvelle activité : kayak, paddle, karting, équitation, tir à l'arc, etc.
- **Les ateliers « Bricolo Récup » :** pour les artistes de 3 à 12 ans : construction d'animaux marins avec des boîtes d'œufs, réalisation d'un sac de plage, etc. : des « œuvres d'art » à partir d'éléments de récupération ! **Pour les 12/16 ans :** bracelets brésiliens à confectionner soi-même !

**Les stages, des moments de convivialité pour les 8/16 ans (entre 40€ et 50€) selon la thématique.** Un programme varié et de qualité : théâtre, cirque, roller, BMX, etc. Pour tous les goûts ! 4 séances dans la semaine qui se terminent par une représentation ouverte aux proches.

**À la découverte de la forêt au coucher du soleil pour les 6/12 ans et leur famille (8€ par personne - goûter inclus.)** Partez rencontrer les animaux et les plantes de ce milieu. Après une petite pause goûter, une dernière épreuve vous attendra : le retour de nuit simplement éclairé avec votre lampe frontale.



### UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS SPORTIVES ET ZEN

#### À partir de 15 ans (8€/séance)

**Mardi :** matinées Fitness. Une séance de renforcement musculaire ou une séance plus axée cardio, selon vos envies.

**Mercredi :** quoi de plus agréable que du yoga les pieds dans le sable pour commencer la journée ?

**Jeudi :** pilates, une gymnastique qui permet de se (re)muscler le corps en douceur.

**Jeudi :** Bungy Pump, une variante ludique de la marche nordique qui muscle sans y penser, grâce à des bâtons munis de résistance. En prime, profitez de la forêt !

**Vendredi :** qi gong, gymnastique chinoise traditionnelle fondée sur la connaissance et la maîtrise du souffle qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration.



# La 4<sup>e</sup> édition du Vendée Gliss Event 2020 sera estivale.

Dernier né des grands évènements réalisés par la SEML Saint Jean Activités, le Vendée Gliss Event a été reporté au 22 et 23 août en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19. Professionnel ou amateur, sportif ou spectateur, le Vendée Gliss Event t'attend ! Explication avec Philippe Le Duault, Directeur de la SEML Saint Jean Activités.

## Pourquoi maintenir le Vendée Gliss Event ?

Nous souhaitons émettre un signal positif pour nos sportifs. Il y a très peu d'évènements prévus cet été et nous voulions véritablement valoriser la filière Stand Up Paddle (SUP) avec un week-end qui annoncera le retour des compétitions de cette discipline en Europe.

## Quel est le programme de cette 4<sup>e</sup> édition ?

Afin de maintenir l'édition 2020, nous avons dû la décaler en plein été puisque les consignes liées à l'utilisation de la plage sont différentes. L'évènement se déroulera donc sur deux jours au lieu de trois, toujours avec un programme sportif, festif et convivial.

Pour les plus sportifs, la **course de Stand Up Paddle** longue distance est conservée et fait partie de l'EuroTour. Elle réunira les meilleurs internationaux pour qui le calendrier s'est grandement amenuisé. Cette épreuve est également **ouverte aux amateurs** d'efforts durants. Le downwind sera lancé à environ 22 km au large de Saint-Jean-de-Monts.

Le lendemain, dimanche 23 août, les **6 km de la « technical race »** départageront les athlètes sur un parcours en forme de M qui obligera les concurrents à passer sur la plage avant

de repartir contourner une bouée.

Le même jour, une **démonstration de Wing foil** remplacera le contest, avec nos partenaires experts Fanatic & Duotone.

Afin de partager les plaisirs de la glisse, les **initiations SUP** et surf seront toujours proposées et assurées par nos moniteurs diplômés, en partenariat avec les marques présentes.

## Il était très important pour vous de maintenir la Course pour l'Océan pendant le Vendée Gliss 2020, de quoi s'agit-il ?

Nous avons un partenariat avec « Ocean as common », l'association de défense créée par l'antenne vendéenne de Surfrider Fondation et Catherine Chabaud, la journaliste et navigatrice, première femme à avoir bouclé un tour du monde en solitaire, sans escale pendant une course.

La mer est menacée, nous la saturons de déchets, de plastiques, d'eaux polluées et de gaz carbonique. Il est temps de faire quelque chose. En tant qu'organisateur d'évènements, nous devons montrer l'exemple. Cette année, nous ferons davantage qu'une opération de nettoyage des plages.

**La Course pour l'Océan est un parcours facile** où chacun, amateur averti ou «paddler», pourra effectuer

à son allure l'épreuve de 7 à 9 km en toute sécurité. **Pour chaque inscription, nous reverserons 2€ à nos deux associations partenaires.** En complément, **une collecte libre en crowdfunding** est disponible pour ceux qui ne pourraient pas y participer.

## Quid du Village de la Glisse ?

**Le Village de la Glisse est bien évidemment maintenu.** Nos partenaires historiques et la SNSM ont déjà confirmé leur présence. Nous attendons encore des retours d'autres grandes marques nationales et internationales. On pourra y découvrir ce qui se fait de mieux pour les passionnés de stand up paddle, foil, wing, etc. Les enseignes s'associeront aussi à nos moniteurs diplômés pour proposer des initiations.

## TOUT L'ÉTÉ À LA BASE NAUTIQUE

À la séance - stages - cours particuliers : de voile | char à voile | surf | stand up paddle | kayak | skateboard | Kite-Surf | Foil Tracté | Kite-Foil

Locations tous types de supports : catamaran, planche à voile, kayak simple, kayak double, stand up paddle, surf, bodyboard avec palmes, skateboard avec protections, big paddle, skimboard, wind foil, etc.

Infos sur [www.labasenautique.fr](http://www.labasenautique.fr)  
et au **02 51 58 00 75**



# La Ville soutient les commerçants et les restaurateurs

Les commerçants et restaurateurs ont été largement impactés par cette crise sanitaire. La Ville a décidé d'agir à la hauteur de son périmètre et de ses responsabilités en soutenant les professionnels avec une prolongation de l'exonération des redevances d'occupation du domaine public ; et ceci jusqu'au 31 décembre 2020.

La mesure avait déjà été prise lors du confinement par les élus qui étaient alors en fonction. Conformément à l'ordonnance 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, Mme le Maire, élue le 25 mai, a acté une prolongation de cette exonération jusqu'à la fin de l'année 2020.

## Qu'est-ce qui est concerné ?



Le paiement de toutes les redevances d'occupation du domaine public des commerçants (terrasses, déballages, etc.) ainsi que des droits de place sur le marché des entreprises abonnées est suspendu jusqu'au 31 décembre 2020.

## 0 impact pour les particuliers

La mesure d'exonération impactera les finances de la Ville. La Municipalité a ainsi élaboré un nouveau budget.

Véronique Launay, Maire de Saint-

Jean-de-Monts a demandé aux Conseillers Municipaux d'agir en accord avec les engagements et les décisions budgétaires précédentes en votant la validation d'un budget communal qui ne présente pas de hausse de l'imposition en 2020.

Si l'une des priorités se situe dans la relance économique pour les entreprises de notre territoire touristique, cette dernière ne doit pas se faire aux frais des particuliers.



## LA FIBRE EST ARRIVÉE !

Toujours plus vite, le débit Internet fait un grand pas en avant à Saint Jean-de-Monts avec l'arrivée de la Fibre !

Depuis le 18 mai, 148 adresses sont éligibles. Les premiers raccordements étaient possibles dès le 28 mai. D'ici fin 2020, Vendée Numérique prévoit l'éligibilité pour 4 000 foyers !

3 opérateurs proposent la Fibre à Saint-Jean-de-Monts : Free, Orange et Sosh.

Pour rappel, Saint-Jean-de-Monts fait partie des 13 premières villes de Vendée à être reliées à la Fibre.

Si votre adresse n'est pas intégrée dans la première phase de déploiement, Vendée Numérique présente une solution alternative d'accès à internet en attendant la Fibre : le Très Haut Débit Radio.

Testez votre éligibilité sur <https://www.vendeenumerique.fr/>



# Le bus urbain devient gratuit à Saint-Jean-de-Monts

Conformément à son programme politique, la Municipalité de Saint-Jean-de-Monts a pris la décision de permettre à tous d'accéder gratuitement au service de bus urbain. Explications.

## Pourquoi rendre le bus urbain gratuit ?

Le service de bus urbain était déjà offert aux seniors. À travers ce choix, la Ville défend des convictions environnementales et sociales.

L'utilisation des transports en commun doit être privilégiée pour que nous contribuions tous à la transition écologique. Nous limitons la consommation énergétique et réduisons, à notre échelle, l'impact sur l'environnement.

La possibilité de circuler ne devrait pas non plus être restreinte pour des raisons économiques. Chacun doit pouvoir se déplacer facilement au sein de notre ville balnéaire. Cette initiative est d'ailleurs courante sur les communes du littoral.

## Quel est le coût financier de cette mesure ?

La Ville a examiné depuis plusieurs années l'évolution des recettes et des dépenses. Or il s'avère qu'à ce jour, le chiffre d'affaires des tickets de bus permettait seulement de couvrir leur impression ! Ainsi, cette action n'aura pas de coût supplémentaire pour la commune puisqu'elle va arrêter d'imprimer des tickets. Elle supprime la dépense et la recette équivalente, donc aucun changement dans le budget et zéro impact sur les finances de la ville !

## Où et quand passe le bus ?

Le bus urbain passe par tous les points clés de Saint-Jean-de-Monts. Il réalise 7 tournées/jour en juillet et août (sauf dimanches et jours fériés) et 4 en hiver.

- **ÉGLISE** (rue du Général de Gaulle)
- GARE ROUTIÈRE
- Super U
- Intermarché
- Rue des Sables (face à la Supérette Spar)
- Rue des Sables (Croix du Bois Masson)
- Croix-Rouge Française (rue Henry Dunant)
- Avenue Valentin (face à l'hôtel la Pinède)
- Route de la Caillauderie (face camping)
- Avenue de Baisse (Village des Maraîchines)
- Avenue de Baisse (face av. du Florin d'Or)
- Avenue Valentin (face av. des Dix Écus)
- Avenue Valentin (Chapelle Ste Thérèse)
- Avenue de la Plage (Place des Demoiselles)
- Palais des Congrès
- Petit marché de la Plage
- Esplanade de la Mer (av. de la Mer)
- Avenue des Pays de Monts / allée des Pignons
- Golf
- Avenue des Pays de Monts / av. de l'Estacade
- Boulevard des Maraîchins / rue des Moulins
- **GARE ROUTIÈRE**

Retrouvez les horaires du bus urbain sur le site Internet de la ville : [www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr)  
Rubrique Mon cadre de vie / Le transport en commun

## ESPACE RESERVE A L'EXPRESSION DES ELUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Montoises, Montois,

Toute l'équipe d'Agir Ensemble vous remercie pour vos votes lors de l'élection municipale, pour vos actions qui nous ont permis de surmonter la crise sanitaire et pour votre énergie qui contribue à co-construire l'avenir.

Le 15 mars 2020, Véronique LAUNAY, Miguel CHARRIER et les membres de la liste AGIR ENSEMBLE ont obtenu la majorité. Selon les principes démocratiques, nous composons le Conseil Municipal à la hauteur de 23 sièges sur les 29. Nous remercions encore les électeurs de la confiance accordée.

Le 1er Conseil Municipal ne pouvait pas se tenir avant avis du Gouvernement. André RICOLLEAU a dû assurer la continuité de sa fonction pendant le confinement et mettre en œuvre, avec les agents de la collectivité, toutes les actions liées à la crise sanitaire. Remercions-les pour leur implication remarquable et leur investissement exemplaire.

Le Conseil Municipal est maintenant installé avec les commissions et représentations constituées, conformément à la législation en vigueur. Nous avons déjà commencé à concrétiser les projets qui ont construit notre programme, que ce soit en instaurant la gratuité du bus ou en lançant différentes campagnes de sensibilisation pour davantage de respect de l'espace public. Selon le principe de notre programme de soutenir les commerçants et artisans et en raison des impacts de la crise sanitaire, nous avons acté l'exonération des redevances d'occupation du domaine public jusqu'au 31 décembre 2020.

Pour l'avenir, nous devons prendre en compte les conséquences de cette épidémie dont il est impossible aujourd'hui de maîtriser toute l'ampleur. Il faudra en retirer le meilleur, comme l'usage du numérique qui doit continuer d'être démocratisé. Des challenges s'ajoutent à ceux que nous nous étions déjà fixés. Nous les surmonterons ensemble. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de nos divers projets et vous y serez associés lors de moments d'échanges que nous organiserons.

Nous souhaitons à toutes et à tous de passer un bel été, de trouver l'optimisme qui donne et redonne l'élan, avec une pensée toute particulière à celles et ceux qui sont touchés par la maladie. De nombreuses entreprises ont aussi été impactées : travaillons côte à côte pour retrouver rapidement les rythmes d'exploitation connus auparavant.

Et n'oublions pas de respecter les gestes et comportements qui réduisent la transmission du virus.

Il en va de la responsabilité de tous.

Agir Ensemble

<https://www.facebook.com/saintjeandemonts2020>

[www.saintjeandemonts2020.fr](http://www.saintjeandemonts2020.fr)

## ESPACE RESERVE A L'EXPRESSION DES ELUS DU GROUPE DE L'OPPOSITION

Chers Montoises et Montois, notre liste tient à remercier tous ses électeurs et veut encourager chacun à participer à la vie de la commune. Règle électorale oblige, les 46% des suffrages recueillis se concrétisent par seulement 6 sièges sur 29. Il nous apparaît donc important d'informer notamment les Montois qui ont voté pour nous, que malgré leurs votes exprimés, lors du conseil municipal du 18 juin, par décision des élus d'AGIR ENSEMBLE, aucun des élus de AUTREMENT ST JEAN DE MONTS ne pourra les représenter dans de nombreuses instances. Cela alors même que nous avons préalablement adressé un courrier à Mme Launay indiquant notre volonté d'une démarche constructive. Que ce soit au niveau éducatif (Conseils des écoles), des EHPAD, de sociétés parapubliques telles que la SEML et de toutes autres associations essentielles aux Montois (ADMR, AMAD, Repas à domicile...) AGIR ENSEMBLE a refusé toute représentation de notre liste. Seul 1 élu sur 7 (obligation légale) sera représenté au sein du Centre Communal d'Action Sociale. Sur près de 40 représentations dans ces différentes instances, AUTREMENT SAINT JEAN DE MONTS ne pourra donc être présente qu'à travers 1 élu. Tous les Montois peuvent sur ces faits juger de la volonté d'« AGIR ENSEMBLE » (ça ne s'invente pas) des élus conduits par Mme LAUNAY. En ce qui nous concerne, nous voulons conserver sans esprit partisan notre détermination d'agir, de rester constructifs et d'informer les Montois mais là encore, la liste majoritaire nous limite à ces quelques lignes. C'est peu... d'autres informations sont et seront donc accessibles via notre page Facebook et notre site AUTREMENT SAINT JEAN DE MONTS (copie du courrier au maire, indemnités des élus...). De la transparence avant toute chose. En cette fin de période de confinement nous vous souhaitons un bel été et vous invitons à rester prudents afin de limiter les risques sanitaires.

Vos élus : Gaëlle CUCIENIELLO – Amélie RIVIERE – Pierre-Jean EVEILLE – Vincent HOREAU – Christian LEPLU et Yves MATHIAS :

<https://Autrementsaintjeandemonts.com>



## HORAIRES

### • HÔTEL DE VILLE

**18, rue de la Plage**

Tél. : 02 51 59 97 00

accueil@mairie-saintjeandemonts.fr

www.saintjeandemonts.fr

#### Ouverture :

**Les rendez-vous sont à privilégier**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30 • Le samedi de 9h à 12h

### • SERVICE URBANISME

**20, rue de la Plage**

Tél. : 02 51 59 97 17

Accueil physique **uniquement sur RDV** du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

### • OFFICE DE TOURISME

**Odyssea : 67, esplanade de la Mer**

Tél. : 02 72 78 80 80

www.paysdesaintjeandemonts.fr

accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr

**Ouverture : (jusqu'au 13/09/2020)**

Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h

Dimanche : de 10h à 13h

Fériés : de 10h à 13h / de 14h30 à 18h

### • MÉDIATHÈQUE • ESPACE CULTUREL

**Boulevard du Maréchal Leclerc**

Tél. : 02 51 58 91 12

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

**Horaires estivaux (jusqu'au 29 août) :**

Mardi : de 10h à 13h et de 15h à 19h

Mercredi : de 15h à 19h

Vendredi : de 10h à 13h et de 15h à 19h

Samedi : de 10h à 13h et de 14h à 16h

### BUREAU DE POSTE

**33, rue de la Plage**

**Horaires :** du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Samedi : de 9h30 à 12h30

### LA GARE ROUTIERE

**Boulevard du Maréchal Leclerc**

Tél. : 02 51 58 97 33

**JUSQU'AU 15/09** Du mardi au vendredi :

de 9h à 12h30 / de 14h à 17h15,

Le samedi de 9h à 12h30 / de 14h à 17h

fermeture les jours fériés.

## MARCHÉS

### • MARCHÉ DU CENTRE-VILLE

**Place Jean Yole**

Grand marché : les mercredis

et les samedis matins

Halles alimentaires : ouvertes tous les matins jusqu'au 27 septembre

### • MARCHÉ DES DEMOISELLES

**Avenue de la Plage**

les lundis et jeudis matin

Jusqu'au 31 août

### • PETIT MARCHÉ DE LA PLAGE

**Avenue des Demoiselles**

tous les matins

Jusqu'au 31 août

### • MARCHÉ DE NUIT (19h-00h)

**Avenue des demoiselles**

Jusqu'au 31 août (lundi au samedi)

## PERMANENCES

**Vous pouvez accéder à différents services et conseils grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.**

### À l'Hôtel de Ville

**18, rue de la Plage**

### • CONCILIATEUR DE JUSTICE

uniquement sur rendez-vous auprès

de la Mairie. Tél. : 02 51 59 97 00

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

### Au Centre d'Activités

**Sociales la Passerelle**

**29, boulevard Maréchal Leclerc**

### • CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

**(impôts)** Le 4<sup>e</sup> mercredi du mois

uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 02 51 49 66 90

### • ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR

Le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h30

### • MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQUE

Uniquement sur RDV au 02 51 35 23 21

### • MUTUELLE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE

**SOLIDAIRE MCRN**

Uniquement sur rendez-vous

Tél. : 07 87 57 33 80

2 octobre, 6 novembre et 4 décembre



## PLAN CANICULE

**La Ville de Saint-Jean-de-Monts met en place un dispositif de veille et d'alerte jusqu'au 31 août.**

En cas du déclenchement de l'état de canicule, les inscrits bénéficieront d'une attention particulière.

### Qui peut s'inscrire ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes en situation de handicap.

### Qui peut solliciter l'inscription sur le registre ?

- l'intéressé lui-même,
- son représentant légal,
- toute autre personne (ami, proche, médecin, services d'aide à domicile, etc.) avec l'accord du bénéficiaire.

### Où et comment s'inscrire ?

Contactez la Mairie – service action sociale et solidarité au 02 51 59 97 20 (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30) ou

Téléchargez le formulaire de demande d'inscription au registre nominatif sur [www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr).

Ville de Saint-Jean-de-Monts

## INFORMATIONS

## ALERTES SMS

Service d'alertes et informations par SMS

**INSCRIVEZ-VOUS :**

<https://saintjeandemonts.alertecitoyens.com/>

Ou au 02 51 59 97 20

pour les personnes isolées



## Les services municipaux vous accueillent

### HÔTEL DE VILLE

du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

et le samedi de 9h00 à 12h00

**RENSEIGNEMENTS : OFFICE DE TOURISME**

Tél. : 02 72 78 80 80 - www.paysdesaintjeandemonts.fr - accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr

# DÉFERLANTE

**Festival Arts de la rue & Musiques actuelles - Gratuit**



→ **Mardi 21 juillet - 21h30**

**GLAUCOS !**  
C<sup>e</sup> Bakhus • Danse & humour  
Place de l'église

→ **Mardi 28 juillet - 21h30**

**SOL BÉMOL**  
C<sup>e</sup> Dirque & Fien • Cirque  
Square Albert Pommier • Rue Auguste Lepère

→ **Mardi 4 août - 21h30**

**LE MAGNIFIQUE BON À RIEN**  
C<sup>e</sup> Chiken Street • Western & humour

→ **Mardi 11 août - 21h30**

**BACCARA**  
C<sup>e</sup> La cerise dans le gâteau • Comédie grinçant  
Square Albert Pommier • Rue Auguste Lepère

→ **Judi 13 août - 21h30**

**EIFFEL**  
Concert rock français  
Place de l'église

→ **Judi 20 août - 21h30**

**ZENZILE**  
Concert rock électro dub  
Place de l'église



Le magazine municipal des Montois n° 124 - juillet 2020

Aux **soignants**, aux **pharmaciens**,  
aux **agriculteurs**, aux **pêcheurs**,  
aux **éboueurs**, aux **chercheurs**,  
aux **enseignants**, aux **facteurs**,  
aux **caissiers**, aux **commerçants**,  
aux **agents des collectivités**,  
à la **presse locale**, aux **chauffeurs**,  
aux **personnels des EHPAD**,  
aux **associations** :

Saint-Jean-de-Monts

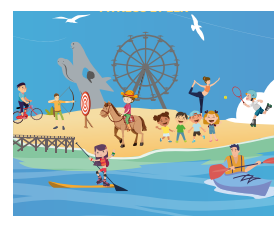


# MERCI !

à toutes celles et ceux  
qui **travaillent** et qui **aident les autres** !



→ **Du 12 juillet au 30 août**  
**MODE IN AFRICA**  
Exposition  
Sculpture, photographie, stylisme...  
De 10h à 12h et de 15h à 18h  
(fermée le lundi toute la journée  
et la samedi matin)  
**Entrée libre - Odyssea**



→ **Jusqu'au 30 août**  
**PLANÈTE BEACH**  
Activités, stages,  
initiations  
Familles, enfants, ados  
**Renseignements et réservations :**  
02 72 78 80 80



→ **22 & 23 août**  
**VENDEE GLISS EVENT**  
Sports de glisse  
**Plage des Oiseaux**  
02 72 78 80 80



→ **12 septembre**  
**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
Sous réserve des contraintes  
sanitaires et réglementaires

# De l'eau, pour aujourd'hui comme pour demain

L'eau est une ressource précieuse, particulièrement à Saint-Jean-de-Monts qui fait régulièrement l'objet de restriction d'usages de l'eau par la Préfecture. La Ville vous invite à faire attention.

Les économies d'eau sont l'affaire de tous. Entre 2009 et 2015, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a ainsi réduit sa consommation d'eau de 30 %. Les particuliers peuvent aussi agir avec par exemple :

## Les installations intelligentes

- Le réducteur de pression : le débit qui s'écoule de vos appareils sanitaires dépend en effet directement de la pression du réseau d'eau.
- Prévoyez votre chauffe-eau à proximité des pièces qui utilisent l'eau chaude, comme la cuisine ou la salle de bains.
- Les mitigeurs pour la robinetterie sont pourvus d'une seule manette qui permet de régler simultanément le débit et la température de l'eau.
- Les robinets thermostatiques permettent de régler la température au degré près.
- Les chasses d'eau double flux 3-6 litres : elles réduisent jusqu'à 50 %, le volume d'eau par utilisation.
- Les pommes de douches économes diminuent le débit en passant de 12-15 litres à 7-10 litres par minute sans modifier

Les arrêtés préfectoraux concernant les restrictions de l'usage de l'eau sont accessibles sur le site Internet de la Ville : [www.sainjeandemonts.fr](http://www.sainjeandemonts.fr)



la sensation du jet.

- Les régulateurs de débit, qui s'installent entre le robinet et le flexible de la douche, donnent un débit constant, quelle que soit la pression dans votre installation.
- Les appareils électroménagers peu gourmands en eau permettent d'économiser jusqu'à 30 % par lavage.

## Les gestes économes !

- Je surveille régulièrement mon compteur.
- Je ne laisse pas une fuite sans suite.
- Je pense à couper l'eau au compteur avant une absence prolongée.
- Je fais tourner mon lave-vaisselle et lave-linge à pleine charge.
- Je remplis mon bac d'évier pour laver ma vaisselle à la main.
- Je récupère mon eau de lavage des légumes pour arroser mes plantes.
- Je préfère la douche au bain.
- Je ferme le robinet pendant le brossage des dents ou le savonnage.
- Je récupère l'eau de pluie pour arroser.
- J'arrose mes plantes de bon matin ou en fin de journée, à la fraîche.
- Je n'arrose pas ma pelouse durant l'été.
- Je préfère les stations de lavage pour mon véhicule.



## Plage & déconfinement : attention aux nids d'oiseaux

Durant la période de confinement les gravelots et autres oiseaux du littoral en ont profité pour pondre et élever leurs poussins sur la plage.

Aidez-nous à protéger les nichées en suivant les recommandations de l'Observatoire du Littoral :

- Respectez le balisage de protection mis en place
- Tenez votre chien en laisse
- Marchez plutôt le long du fil de l'eau